



## CTA du 21 Janvier 2019 Déclaration de la FSU.

Madame la Rectrice,

Ce CTA est le premier de la nouvelle mandature, il s'ouvre avec un arrière-plan de luttes sociales de la société civile non organisée, qui se reconnaît dans le mouvement des gilets jaunes et pour ce qui concerne notre domaine, les « stylos rouges », ou le « # pas de vague ». Ces mouvements interrogent sur le sens que les gouvernements successifs ont donné à l'expression « dialogue social », et sur le rôle qu'ils ont entendu donner aux organisations syndicales représentatives, qu'elles soient accompagnatrices des réformes, accusées de complicité ou qu'elles soient dans une position d'opposition, accusées d'immobilisme, au point de les décrédibiliser aux yeux d'une partie de l'opinion.

Il faut revenir aux fondamentaux, ceux défendus par Pierre Rosanvallon, ceux d'une véritable démocratie sociale, où le temps de l'élection n'est pas le seul temps démocratique, ceux d'une société civile organisée où les arguments apportés peuvent modifier une politique décrétée d'en haut, et complètement déconnectée des réalités quotidiennes au nom de l'idéologie du gagnant des élections.

Le dialogue social, et nous pouvons en témoigner dans notre académie, est parfois utile, et permet des changements, en particulier dans les questions de gestion des ressources humaines, ce dialogue social se réduit la plupart du temps à des informations politiques descendantes, dont l'État accepte le débat dans les instances, mais au final, quel que soit le vote, les décisions politiques prises en amont restent les mêmes à la virgule près, même après un deuxième vote contre unanime. Le dernier CTM sur les programmes du lycée en est malheureusement une illustration caricaturale. Un dialogue social digne de ce nom suppose que des documents complets soient produits et fournis aux organisations syndicales, leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause et transparence, ce qui n'est pas le cas pour ce CTA. Un dialogue social digne de ce nom suppose que les alertes et les demandes formulées en instance soient prises en compte et pas simplement écoutées. Ainsi, notre demande du CTA de novembre concernant les informations chaotiques voire dérisoires transmises aux AED-AESH sur leurs procédures de vote ont malheureusement trouvé leur bien-fondé dans le taux dérisoire de participation de ces personnels dont certains ont été empêchés de voter. Cela ne peut plus continuer comme cela ! C'est ce que nous, organisations syndicales représentatives, nous disons depuis longtemps, sans être entendues, et c'est ce que disent aujourd'hui nos concitoyens dans la rue, sur les ronds-points et de façon de plus en plus violente, malgré, ou à cause de la répression.

Quels risques faisons-nous courir à la démocratie lorsqu'il n'y aura plus d'interlocuteurs, lorsqu'il n'y aura plus personne pour discuter des revendications légitimes de justice sociale, de plus de protection sociale, de plus de justice fiscale, tout simplement de plus de liberté égalité fraternité ? Nous pensons que nous sommes à un tournant de ce que peut signifier le mot démocratie, un idéal d'égalité républicaine, ou un objectif de démocratie autoritaire, dite aussi « illibérale ». Le projet porté par l'article L 11-3-1 de la loi sur l'école de la confiance visant à faire taire toute information contradictoire, toute opposition aux projets et décisions institutionnels relève clairement de la deuxième vision, avec la volonté de museler les fonctionnaires, comme en Turquie ? Le projet de loi anti-casseurs fera, de fait, de tout manifestant un délinquant potentiel, comme en Russie. Quelle différence y a-t-il aujourd'hui entre M Macron et Mme Le Pen sur ces points ?

La FSU, qui sort des élections professionnelles avec une belle assise, sera au premier rang

des organisations syndicales à répondre au premier objectif, et à lutter contre le second.

Le gouvernement actuel porte une très lourde responsabilité dans la remise en cause de cet idéal démocratique, en oubliant toute une frange du peuple. Et dans ce peuple, il y a aussi les milliers de fonctionnaires qui, aujourd'hui, ont encore davantage le sentiment d'être totalement transparents, invisibles, aux yeux de leur employeur dans les mesures annoncées, mais qui ont bien compris qu'ils seraient ceux qui paieraient pour les autres, comme si c'étaient eux les nantis et les riches. Pourtant, ce discours-là ne passe plus aux yeux de nos concitoyens, et le SNES a lancé une campagne de « désinfox », de décryptage de la communication du ministère, véritable propagande mensongère, que ce soit sur la réforme du lycée, la réforme du bac, ou parcoursup.

La dernière en date étant l'opération de propagande qui tente de gommer la suppression de centaines d'emplois, en effaçant les transformations de postes en heures supplémentaires, minimisant ainsi les annonces. Pour notre académie, nous allons bien au-delà des 58 suppressions de postes annoncées par le ministre au CTM, puisque nous dépassons les 100.

Propagande autour des dotations premier degré censées permettre la mise en place de la seule mesure « sociale » de ce gouvernement, à savoir le dédoublement des CP et CE1 alors même que la politique menée par ailleurs ne cesse de creuser les inégalités. Mais une telle mesure, si elle était réellement visée dans de bonnes conditions, nécessiterait une étude pointue quasi école par école. Or les retraits au titre de la démographie continuent d'être opérés à l'échelle académique puis départementale. Ces distorsions ne peuvent que générer des dégradations et tensions entre territoires, entre écoles, entre niveaux de classe. Propagande autour de l'école inclusive qui instrumentalise une idée humaniste dans le but d'économiser des moyens. C'est ce que sous-entend l'idée de déplacer « le focus de la compensation » jusqu'ici portée par l'État « vers celui de l'organisation pédagogique » autrement dit supportée par l'école et l'établissement. Même objectif derrière les PIAL et la mutualisation des AESH transformant les AESHi en AESHm. Et que dire de plus du projet développé dans l'académie concernant la disparition des 6<sup>ème</sup> SEGPA au profit de 6<sup>ème</sup> dites inclusives qui se fait en négation du texte de 2015 qui réaffirme l'existence de la structure SEGPA composée des 4 niveaux. Pour nous, l'école inclusive mérite un vrai débat démocratique avec tous les acteurs concernés et donc une concertation digne de ce nom avec les enseignants avant toute mise en œuvre de dispositifs qui doivent être négociés et non décrétés.

Autre enjeu crucial : celui des personnels non-enseignants. Nous avons appris en décembre dernier lors du comité technique ministériel qu'une forte hausse du nombre de suppressions de postes des personnels administratifs et de laboratoire allait être réalisée lors de la prochaine rentrée. A l'échelle nationale, le nombre de postes d'administratifs et de personnels de laboratoire va diminuer de 400 à la rentrée 2019. Ces suppressions sont sans précédent, elles auront pour effet d'annihiler toutes les créations effectuées depuis ces dernières années.

L'académie de Reims, avec 17 suppressions nettes de postes, se hissera à la rentrée 2019 sur la 3<sup>ème</sup> marche du podium des académies les plus fortement touchées par les suppressions de postes des personnels administratifs et de laboratoire en totalisant une suppression totale de 50 postes en l'espace de 7 ans. 141 postes auront été supprimés à l'échelle de la région académique Grand-Est dans ce même laps de temps. Le nombre de suppressions ne cesse de croître d'année en année concernant notre académie : il est exponentiel. On parle d'un doublement de ces suppressions pour la rentrée 2020.

Ces suppressions nettes intégreront, comme chaque année, des redéploiements de postes au sein de l'académie : il y aura bien plus que 17 suppressions de postes ou cartes scolaires vécues par les personnels. Ces suppressions de postes affectent quotidiennement chaque personnel dans son activité professionnelle et nourrit un mal-être au travail qui, lui aussi, s'accroît et se densifie d'année en année sans que des actions concrètes ne soient menées.

Ces suppressions sans précédent n'augurent rien de bon dans un contexte social déjà fortement dégradé. Concernant notre ministère : comment indiquer aux personnels que les réformes en cours ne généreront pas de suppressions de postes alors que les chiffres sont en nette diminution ?

Concernant la fusion des académies : la vigilance sera de mise pour que soit évité l'écueil qui consisterait à minimiser les suppressions de postes au sein des services académiques pour

« mieux faire accepter » ladite fusion. Ce type de décision aurait alors pour conséquence de faire porter l'essentiel de ces suppressions aux personnels des EPLE (administratifs ou de laboratoire) qui subissent depuis de longues années, proportionnellement parlant, davantage les effets des diminutions de postes.

Nous demandons avec insistance que les groupes de travail relatifs à la répartition des postes soient programmés bien en amont de leurs tenues respectives, et que les personnels siégeant à ces réunions puissent se voir communiquer les différents tableaux également bien en amont desdits groupes de travail pour pouvoir disposer du temps nécessaire pour leurs préparations. Nous tenons à indiquer qu'à notre connaissance, aucune enquête n'a été réalisée au sein de l'académie en vue d'avoir une cartographie de la répartition des postes au sein des EPLE : cette demande a été formulée à plusieurs reprises sans résultat. Nous regrettons de ne pas avoir ce type d'information, car nous avons le sentiment que des déséquilibres existent entre services d'un EPLE. Nous espérons que cette enquête pourra voir jour avant les prochains groupes de travail.

Les suppressions prévisibles de postes au sein des DSDEN devront être proportionnelles entre elles : le nombre d'établissements et d'élèves varient fortement d'un département à l'autre, ce qui signifie que la perte d'un personnel n'a pas le même poids ou les mêmes conséquences partout. D'une façon générale, les suppressions de postes ne devront pas uniquement viser les personnels d'exécution ou les non-encadrants.

Concernant la fusion des académies, nous terminons en demandant que soient communiqués aux instances représentatives des personnels, à savoir les CTA de chaque académie, les schémas d'organisation des services académiques et de gouvernance qui ont été remis par Mme la rectrice de la région académique Grand-Est en ce début d'année 2019 au ministère conformément au calendrier de la lettre du 19 juillet 2018 aux recteurs des régions académiques. Nous demandons à ce que nous soient présentées les modalités de la conduite du « dialogue social » aux niveaux national et académique.

En conclusion, nous disons que oui, nous sommes encore là, à nous opposer à votre politique de régression sociale. En préalable à toute discussion, nous demandons le retrait des réformes du lycée et du baccalauréat et de parcoursup. Nous rejetons également le projet de fusion des académies qui est actuellement mené . Les projets se font tous en catimini, en toute discrétion, sans réelle consultation des principaux intéressés, sans communication, sans transparence et selon un calendrier plus que contraint.

Ce n'est qu'à ces conditions qu'alors, nous serons prêts pour engager avec vous les discussions sur des réformes justes et de progrès social, ce sont les vœux que formule la FSU.